

Réflexions sur la structure de la population en Belgique

par H. DAMAS

Il est impensable de décrire un pays sans parler de son sol et sans donner un aperçu de sa structure économique. C'est chose évidente pour chacun qu'il importe de connaître la composition lithologique d'une région ; on ne peut passer sous silence les différences entre un sable, un grès ou un quartzite. De même, il ne viendra à l'esprit d'aucun de mettre en parallèle l'économie des U.S.A. et celle d'un pays en voie de développement, la Tanzanie, par exemple. Il n'y a pas entre eux, pour le moment, de commune mesure.

Et pourtant, que de fois voyons-nous des géographes agir de la sorte lorsqu'il s'agit de la population. Alors que celle-ci constitue bien un des éléments essentiels de la géographie et singulièrement de la géographie humaine, il semble que pour beaucoup il suffit avant d'aborder l'habitat ou l'économie de citer un chiffre absolu et d'examiner une répartition de densité au km², pour avoir épuisé la description et par là la connaissance de cette population : « La Belgique possédait au 31 décembre 1968 : 9 631 910 habitants soit 316 habitants par km² et d'examiner cette répartition », c'est tout. Un homme vaut un homme.

C'est vrai, mais tout homme ne rend pas les mêmes services, ne joue pas le même rôle aux divers âges de sa vie. Le potentiel humain varie d'après l'âge et la connaissance de la structure d'une population, de son rythme d'évolution, de sa capacité plus ou moins grande de rajeunissement ou de vieillissement rapide ; ce sont des notions de base de la connaissance de la géographie humaine d'un pays. Cette connaissance, cependant ne s'acquiert pas une fois pour toutes. Il faut périodiquement la mettre à jour, l'examiner dans une perspective évolutive pour en tirer les enseignements voulus.

Le sexe, l'état civil et surtout l'âge sont trois des variables démographiques les plus importantes. Elles permettent d'apercevoir, en partie, la position d'un chacun dans l'ensemble : Population. Mais si la répartition par sexe et par âge aide à aborder cette connaissance, elle n'est connue, avec certitude, dans notre pays, qu'à l'occasion d'un recensement. Le

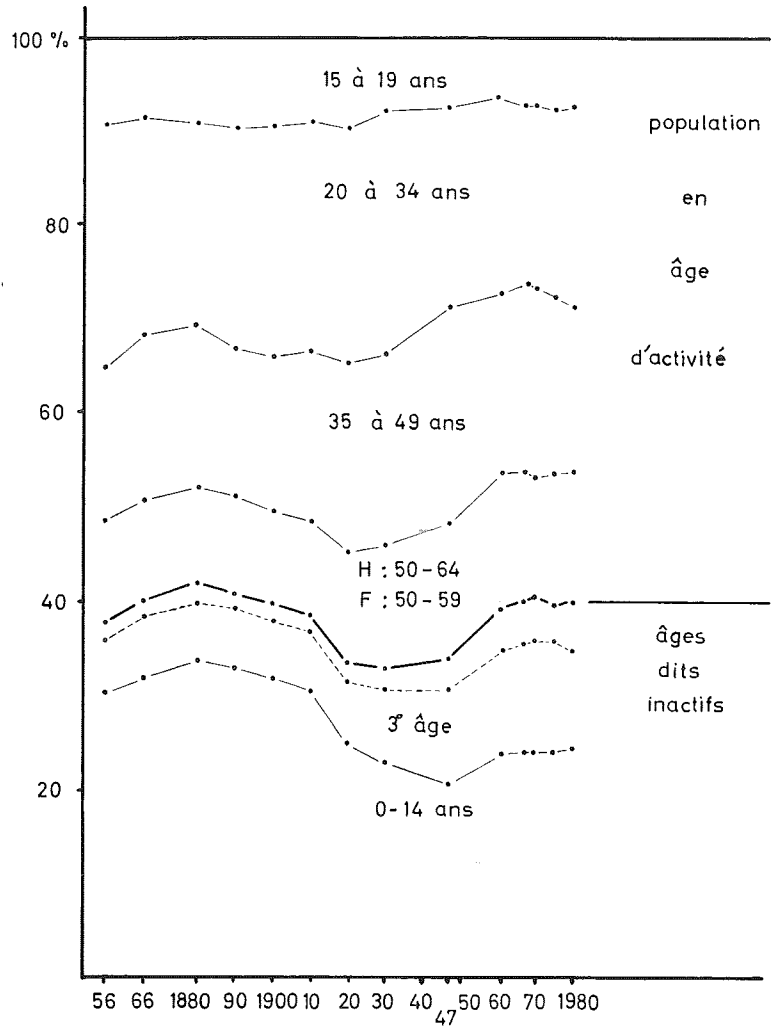


FIG. 1. — Répartition de la population par groupes d'âge.

TABLEAU I. — Belgique : Répartition proportionnelle suivant l'âge de l'ensemble de la population (pourcentages)

Groupes d'âges	1846	1856	1866	1880	1890	1900	1910	1920	1930	1947	1961	1967*	1970**	1975**	1980**
0-4	11,6	10,8	12	12,4	11,6	11,7	10,2	6,9	8,3	7,5	8,3	8,-	8,0	8,4	8,6
5-9	10,9	9,8	10,5	11,1	10,8	10,3	10,3	8,6	8,5	6,2	7,9	8,1	8,0	7,8	8,1
10-14	9,8	9,7	9,2	10,-	10,4	9,7	10,-	9,4	6,2	6,8	7,6	7,7	7,9	7,8	7,6
15-19	9	9,4	8,8	9,2	9,8	9,6	9,3	9,8	8,-	7,6	6,6	7,4	7,4	7,7	7,6
20-24	9,1	8,7	8,4	8,4	9,-	9,1	8,5	9,3	8,7	8,-	6,-	7,-	7,3	7,2	7,5
25-29	7,5	7,8	7,8	7,0	7,6	8,2	8,2	8,1	8,9	7,1	6,6	5,9	5,9	7,1	7,0
30-34	7	7,4	6,9	6,4	6,8	7,2	7,6	7,5	8,3	6,2	7,1	6,3	6,2	5,8	6,9
35-39	6,6	6,6	6,3	6,3	5,8	6,3	6,9	7,3	7,3	7,6	7,3	6,9	6,5	6,0	5,6
40-44	6,-	6,1	6,-	5,7	5,2	5,6	6,1	6,8	6,6	7,8	5,7	6,9	6,7	6,3	6,1
45-49	5,8	5,5	5,2	5,-	5,1	4,7	5,2	6,2	6,4	7,5	6,-	6,-	6,8	6,4	6,1
50-54	4,4	5,-	4,8	4,6	4,5	4,1	4,6	5,3	5,9	6,5	6,6	5,1	4,6	6,4	6,1
55-59	3,4	4,4	4,2	4,1	3,8	3,9	3,7	4,5	5,1	5,5	6,4	6,-	5,6	4,3	6,0
H 60-64	1,4	1,5	1,8	1,8	1,6	1,5	1,5	2,2	2,1	3,7	2,6	3,1	2,6	2,4	1,8
F 60-64															
65-69	4,1	4,-	4,8	4,3	4,4	4,3	4,3	4,3	5,3	6,5	7,6	7,9	7,9	7,5	6,4
70-74	1,6	1,6	1,7	1,9	1,8	1,8	1,9	1,9	2,3	3,2	3,4	3,7	3,9	4,0	3,8
75-79	1,-	1,-	1,-	1,2	1,1	1,2	1,1	1,2	1,3	2,-	2,4	2,4	2,5	2,7	2,8
80-84	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,9	1,3	1,4	1,4	1,5	1,6
85 et +	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,4	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8

Sources : I.N.S., *Recensement de la Population*.

* Estimations faites par l'I.N.S. : Statistiques démographiques, n° 3, Bruxelles 1969.

** D'après les prévisions établies par l'I.N.S. : fécondité, mortalité, taux de masculinité constants, en prenant 1965 comme année de référence; pas de migration.

dernier en date est celui du 31 décembre 1961. Depuis lors, il faut se contenter d'estimations établies au départ du recensement, d'après les données recueillies année par année dans les diverses communes du pays.

La structure par âge est souvent concrétisée par la pyramide des âges qui donne la répartition par sexe et année d'âge ou groupes d'âge quinquennaux. Mais, on peut aussi grouper les âges de manière à connaître d'emblée leur répartition dans la société de consommation qui est la nôtre. On peut, par exemple, établir le groupe en âge d'activité et celui qui rassemble les personnes économiquement non actives (1). Ce dernier, où moins de 10 % sont des actifs déclarés, comprend les enfants de 0 à 14 ans, parmi lesquels il y a seulement 1 % d'actifs (2) (1,1 % parmi les garçons ; 0,8 % parmi les filles), et le troisième âge, c'est-à-dire les hommes de 65 ans et plus, dont 9,8 % étaient encore actifs en 1961, et les femmes de 60 ans et plus, dont 5,4 % étaient également actives (9,4 % parmi celles âgées de 60 à 64 ans et 3,7 % parmi les autres) (2).

En 1961, le groupe des enfants (23,8 % de l'ensemble de la population) équivalait une fois et demi en nombre le groupe du troisième âge (15,3 %), tandis que dans ce dernier près du tiers (4,3 %) était constitué par le groupe des grands vieillards (75 ans et plus). L'ensemble de ces groupes d'âge dits inactifs formait à ce moment près de 40 % de la population (39,1 %), les 60 autres pour cent étant les groupes en âge d'activité (de 15 ans à 60 ans ou 65 ans suivant le sexe) (3). La répartition entre ces deux groupes (± 60 % et ± 40 %) est celle que le pays a connu au cours du XIX^e siècle et jusqu'à la première guerre mondiale (1910 : 39,5 contre 62,5 %). En se limitant à ces grandes subdivisions, on pourrait conclure à une situation inchangée et partant normale. Mais l'examen détaillé du groupe des âges dits inactifs montre en son sein de fortes différences. En effet, au cours du XIX^e siècle et jusqu'en 1910, le groupe du troisième âge ne s'est guère modifié (± 8 % dont 1/4 de grands vieillards ± 2 %). Quant aux enfants, ils représentaient alors 30 % à 1/3 de la population totale. La situation apparaissait comme relativement stable.

Toutefois, la diminution de la mortalité et singulièrement de la mortalité infantile entre 1866 et 1880 a provoqué un léger accroissement

(1) Voir figure 1.

(2) Institut National de Statistiques (I.N.S.). *Recensement de la population 1961*, Tome 8, Vol. I, p. 17.

(3) Voir tableau I.

du pourcentage des enfants (33,5 %) (4), qui a été compensé très rapidement par la baisse de la natalité dans les provinces wallonnes (5). La révolution démographique s'étendant progressivement à tout le pays, c'est dès 1910 que l'on observe un brusque déclin du nombre des enfants, déclin atteignant son maximum en 1947. A cette date, les moins de 15 ans ne représentent plus qu'un cinquième de la population (20,5 %) (6). Cette réduction massive de la natalité au cours de la première moitié du XX^e siècle, jointe à l'allongement de l'espérance de vie a provoqué un vieillissement de la population qui se traduit par un gonflement des classes âgées. De 6,5 % en 1910, le troisième âge est passé en 1947 à 13,3 % (dont 3,3 % étaient de grands vieillards). Ce vieillissement s'est encore accentué par la suite, puisqu'en 1967, d'après les estimations de l'Institut National de Statistique, le troisième âge représentait 16,1 % de la population (6). D'après les prévisions de population établies par l'Institut National de Statistique pour la prochaine décennie, le vieillissement continuera jusqu'en 1975 ; à ce moment le troisième âge atteindra 16,4 %, soit proportionnellement le double de l'effectif relevé durant la période 1890-1910. Le phénomène s'arrêtera probablement dans la suite et en 1980, ce même groupe représentera 15,4 % mais il aura affecté le groupe lui-même, car ce sont les grands vieillards (75 ans et plus) qui auront proportionnellement le plus augmenté (de 1,8 % en 1846 et en 1910, ils atteindraient 5,2 % en 1980) (6). Ainsi donc, si le groupe des âges dits inactifs représente \pm 40 % de la population à la fin du XX^e siècle comme à la fin du XIX^e siècle, la proportion des jeunes et des vieux s'y est profondément modifiée. Si en 1880, on comptait 40 enfants pour 10 personnes du troisième âge, en 1975, on n'en comptera plus que 15 (7).

Pendant ce temps, la catégorie des personnes en âge d'activité a, elle aussi, évolué. Elle constitue, nous l'avons dit plus haut, plus ou moins 60 % de la population, tant au XIX^e siècle que dans la seconde moitié du XX^e. Mais entre ces deux périodes, elle a connu plus d'ampleur, atteignant 67,3 % en 1930, 66,5 % en 1947. La position actuelle apparaît donc, par rapport à celle-là, comme une position de repli. Là ne se bornent pas les différences. Au sein du groupe, le vieillissement s'est aussi installé. Jusqu'en 1930, les catégories des âges les plus féconds, les jeunes parmi ceux qui sont en âge d'activité, les 15 à 34 ans constituaient un tiers

(4) H. DAMAS, *Le mouvement naturel de la population belge. Son évolution de 1846 à 1960*, dans *Population et Famille - Bevolking en Gezin*, cahier n° 2, 1963, p. 109.

(5) *Ibidem*, p. 102.

(6) Voir tableau I.

(7) Voir figure 1.

TABLEAU II. — Belgique : Répartition proportionnelle suivant l'âge de la population masculine (pourcentages)

Groupes d'âges	1846	1856	1866	1880	1890	1900	1910	1920	1930	1947	1961	1967*	1970**	1975**	1980**
0-4	11,8	10,8	12,-	12,5	11,7	11,9	10,4	7,1	8,4	7,8	8,7	8,4	8,4	8,7	8,9
5-9	11,1	9,9	10,5	11,2	10,9	10,4	10,4	8,8	8,7	6,4	8,2	8,5	8,3	8,2	8,4
10-14	10,-	9,8	9,2	10,1	10,4	9,8	10,1	9,6	6,3	7,-	7,9	8,-	8,2	8,1	7,9
15-19	9,1	9,5	8,8	9,3	9,9	9,7	9,4	10,-	8,2	7,8	6,9	7,7	7,7	8,-	7,9
20-24	9,1	8,9	8,5	8,4	9,2	9,2	8,6	9,4	8,9	8,3	6,2	7,3	7,6	7,5	7,7
25-29	7,6	7,9	7,9	7,1	7,6	8,3	8,3	8,-	9,1	7,3	6,7	6,1	6,2	7,3	7,2
30-34	7,-	7,5	7,-	6,4	6,8	7,3	7,6	7,5	8,4	6,3	7,3	6,6	6,4	6,-	7,1
35-39	6,7	6,7	6,4	6,3	5,8	6,3	7,-	7,3	7,2	7,7	7,4	7,1	6,8	6,2	5,8
40-44	6,2	6,1	6,1	5,8	5,2	5,6	6,1	6,9	6,6	7,8	5,8	7,-	6,9	6,5	6,-
45-49	5,9	5,6	5,2	5,-	5,1	4,7	5,2	6,3	6,4	7,4	6,1	6,-	6,8	6,5	6,2
50-54	4,2	5,1	4,8	4,6	4,5	4,-	4,5	5,3	5,8	6,3	6,6	5,1	4,6	6,4	6,1
55-59	3,-	4,4	4,1	4,1	3,7	3,9	3,6	4,4	5,1	5,3	6,3	5,8	5,5	4,2	5,8
60-64	2,8	3,-	3,6	3,2	3,2	3,2	2,9	3,5	4,1	4,7	5,4	5,4	5,2	4,8	3,7
65-69	2,3	2,-	2,9	2,5	2,6	2,4	2,5	2,5	3,-	4,-	4,-	4,4	4,6	4,3	4,3
70-74	1,5	1,4	1,6	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	2,-	3,-	2,9	3,1	3,3	3,4	3,3
75-79	1,-	0,9	0,8	1,1	1,-	1,-	1,-	1,1	1,1	1,8	2,-	1,9	2,-	2,2	2,3
80-84	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,8	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2
85 et +	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5

Sources : voir tableau I.

de la population (8). Après la deuxième guerre mondiale, le groupe s'est réduit, atteignant des pourcentages variant entre 20 et 30 %. Par contre, les hommes âgés de 50 à 64 ans et les femmes de 50 à 59 ans, qui comptaient ensemble seulement pour 10 % de la population totale avant la guerre de 1914-1918, ont atteint 15,6 % en 1961. Ce même groupe dépassait toujours autrefois en nombre celui du troisième âge. En 1961, les deux groupes étaient proportionnellement égaux. Depuis lors, la situation est renversée, le troisième âge est devenu prépondérant.

Si nous examinons la répartition de la population par sexe (9), nous observons que l'évolution y a été parallèle, que les pourcentages masculins sont plus élevés avant 50 ans ; passé cet âge, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses. Mais, tandis qu'au début, les différences sont minimales (la mortalité infantile, dans les deux sexes, diminue), elles s'accroissent par la suite et assez fortement passé 60 ans (la surmortalité masculine reste très forte). Le troisième âge est principalement féminin : en 1961, les 2/3 sont des femmes : 66,2 % ; en 1947 : 66,5 %. Cette situation, nous le verrons, a des répercussions dans le domaine de l'activité et dans celui de la sécurité sociale.

Mais avant d'aborder l'examen de la répartition des actifs dans notre population, il importe de faire le bilan de l'évolution de la population. Si donc actuellement, la Belgique possède plus de 9 millions et demi d'habitants (9 631 910 habitants au 31 décembre 1968), elle se trouve actuellement devant une pénurie de jeunes en âge d'activité (20 à 34 ans). Par contre, elle doit faire face à une montée des enfants et des adolescents, qui fait que le groupe de 0 à 19 ans demande des écoles et tout une série de mesures en vue de son insertion dans notre société. Mais il y a aussi un accroissement qui se prolongera jusqu'au delà de 1975 pour l'ensemble du groupe du 3^e âge avec une place de plus en plus grande des grands vieillards (75 ans et plus) qui demandent un nombre important de soins spéciaux et de cliniques spécialisées, et donc toute une organisation des soins de santé et de la sécurité sociale. Cet accroissement du troisième âge sera plus féminin que masculin ; or les enquêtes ont montré que les femmes âgées si elles vivent plus longtemps que les hommes sont aussi plus invalides (10).

(8) Voir tableau I.

(9) Voir tableaux II et III.

(10) G. DOOGHE, *Les personnes âgées en Belgique - I. Validité et Invalidité. Résultat d'une enquête nationale faite par le Centre d'Etude de la Population et de la Famille*. Ministère de la Santé Publique et de la Famille, octobre 1967, p. 35.

La charge de la société s'accroît donc et s'accroîtra dans les prochaines années, tant vers la base : éducation et instruction des enfants et des adolescents, que vers le sommet : pensions, soins de santé, besoins du troisième âge. Cela ne peut être fourni que par le travail de ceux qui sont en âge d'activité, ils sont dans l'ensemble environ 60 % de la population. Mais sont-ils tous économiquement actifs ? Le taux global d'activité était en 1961 de 38,2 % (57,4 % pour les hommes, 19,9 % pour les femmes). Ce qui renverse les pourcentages que nous avons établis pour l'ensemble de la population. Mais ce pourcentage global d'activité est en deçà de la vérité, en ce sens qu'il ne tient pas compte du travail ménager, qui pourtant est source d'équilibre et de paix. Toutefois, il est intéressant de jeter un coup d'œil sur l'évolution de ces taux d'activité, en utilisant 3 dates de référence : 1910 : début du siècle — 1947 et 1961 : les deux derniers recensements, qui nous donneront les tendances actuelles.

Si l'on examine le tableau IV, on perçoit dans ce domaine des changements importants et différents selon les sexes.

Tout d'abord, le taux global d'activité s'est réduit, quoique le nombre absolu d'actifs se soit légèrement accru. Ce taux global est le résultat des taux suivant le sexe et là nous devons remarquer que l'évolution a été divergente. Tandis que du côté masculin, le taux d'activité et le nombre absolu d'actifs ont augmenté de 1910 à 1947, puis se sont réduits en 1961, tout en restant supérieurs au niveau de 1910, du côté féminin, l'activité s'est réduite de 1910 à 1947, en même temps que se faisait la réduction de la natalité, pour augmenter par la suite, de même que la natalité, sans toutefois atteindre le chiffre et le pourcentage de 1910. Ce taux global étant grossier, nous observerons plus en détail les taux par sexe et par âge. Du côté masculin, nous pouvons observer une concentration progressive et de plus en plus nette de l'activité. En 1947, plus de 70 % des hommes étaient actifs de 15 à 65 ans, mais les pourcentages n'atteignaient pas 97 %. D'autre part, ils étaient inférieurs à 90 % avant 25 ans et après 50. En 1961, nous pouvons voir une hausse générale des taux d'activité de 20 à 60 ans, mais une baisse très sensible avant 20 ans et après 65. Actuellement, il est donc normal que l'homme soit économiquement actif de 25 à 65 ans. Avant 25 ans les pourcentages plus faibles sont évidemment dus à l'augmentation régulière de la scolarité, augmentation dont on peut se rendre compte en examinant le tableau V. Les données de ce tableau nous montrent clairement que la scolarisation joue actuellement et jouera dans les années à venir un rôle de frein à l'entrée des classes jeunes dans la vie active. Cette dernière ne commencera pas pour près de la moitié

TABLEAU III. — Belgique : Répartition proportionnelle suivant l'âge de la population féminine (pourcentages)

Groupes d'âges	1846	1856	1866	1880	1890	1900	1910	1920	1930	1947	1961	1967*	1970**	1975**	1980**
0-4	11,5	10,8	12,-	12,3	11,5	11,6	10,1	6,8	8,1	7,3	8,-	7,6	7,7	8,-	8,3
5-9	10,7	9,8	10,4	11,-	10,7	10,2	10,2	8,4	8,4	6,-	7,6	7,8	7,7	7,5	7,8
10-14	9,5	9,6	9,2	9,9	10,3	9,6	9,9	9,2	6,1	6,7	7,3	7,4	7,6	7,5	7,3
15-19	8,9	9,3	8,7	9,1	9,7	9,5	9,2	9,7	7,9	7,5	6,3	7,2	7,1	7,4	7,3
20-24	9,-	8,5	8,5	8,4	8,7	8,9	8,4	9,2	8,5	7,7	5,8	6,7	7,1	7,-	7,2
25-29	7,5	7,7	7,7	7,-	7,5	8,2	8,1	8,2	8,7	6,8	6,4	5,6	5,7	6,9	6,8
30-34	6,9	7,4	6,9	6,4	6,8	7,2	7,5	7,5	8,2	6,-	7,-	6,1	5,9	5,6	6,7
35-39	6,5	6,5	6,2	6,3	5,8	6,3	6,9	7,2	7,4	7,5	7,1	6,7	6,3	5,7	5,4
40-44	5,9	6,-	5,9	5,8	5,2	5,6	6,-	6,8	6,7	7,6	5,6	6,8	6,6	6,1	5,6
45-49	5,6	5,5	5,2	5,-	5,1	4,7	5,2	6,2	6,4	7,5	6,-	5,9	6,7	6,3	5,9
50-54	4,6	4,9	4,8	4,6	4,6	4,2	4,6	5,4	5,9	6,7	6,6	5,1	4,7	6,4	6,1
55-59	3,8	4,4	4,2	4,1	3,8	4,-	3,8	4,5	5,2	5,8	6,5	6,1	5,7	4,4	4,2
60-64	3,3	3,3	3,6	3,4	3,4	3,4	3,2	3,8	4,3	5,2	6,-	6,-	5,8	5,3	4,1
65-69	2,6	2,6	3,-	2,7	2,8	2,6	2,8	2,8	3,4	4,4	5,-	5,4	5,4	5,2	4,7
70-74	1,7	1,8	1,9	2,-	2,-	1,9	2,-	2,-	2,4	3,5	3,8	4,2	4,4	4,5	4,3
75-79	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3	1,2	1,3	1,4	2,2	2,7	2,9	3,-	3,2	3,3
80-84	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	1,1	1,5	1,6	1,7	1,8	2,-
85 et +	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,5	0,8	0,9	0,9	1,-	1,1

Sources : voir tableau I

TABLEAU IV. — Taux d'activité (ensemble de la population)

Ages	1910			1947			1961		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
10 - 14 ans	18,1	13,4	15,8	5,5	3,4	4,4	3,6	2,4	3,-
15 - 19	66,3	47,4	56,9	71,8	41,8	56,6	50,3	40,6	45,5
20 - 24	82,4	45,5	64,-	84,9	40,5	63,2	87,6	52,2	70,-
25 - 29	90,1	34,6	62,4	95,6	29,5	63,2	97,2	36,5	66,9
30 - 34	93,8	29,6	61,8	96,6	25,6	61,5	97,8	31,2	64,6
35 - 39	95,7	28,-	61,9	96,3	25,1	60,9	96,6	30,-	63,3
40 - 44	96,5	28,-	62,2	95,4	24,-	59,7	95,6	30,-	62,6
45 - 49	96,3	29,2	62,5	93,8	22,-	57,4	94,-	28,4	60,9
50 - 54	95,8	29,7	62,-	89,6	19,8	53,1	91,1	25,3	57,5
55 - 59	94,8	31,1	61,7	82,9	17,3	48,2	85,1	20,1	51,4
60 - 64	90,8	31,9	59,7	73,4	13,3	41,6	70,8	9,4	37,8
65 ans et +	73,4	29,3	49,3	24,7	5,4	14,1	9,8	3,7	6,3
Taux global	62,1	25,2	43,5	63,9	19,-	41,2	57,4	19,9	38,2
Chiffres absolus	2.284.112	944.687	3.288.799	2.685.068	820.916	3.505.984	2.579.638	932.825	3.512.463

TABLEAU V. — Taux de Scolarisation

Ages	Année scolaire 1958-1959			Année scolaire 1961			Année scolaire 1965-1966		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
14 ans	77,2	70,1	73,7	81,4	82,6	82,-	86,8	85,7	86,3
15 ans	61,9	53,7	57,9	68,9	69,1	69,-	74,5	70,5	72,5
16 ans	49,9	40,-	45,1	57,4	52,4	54,9	62,-	54,1	58,1
17 ans	36,6	26,4	31,5	45,4	39,6	42,5	47,7	40,2	44,-
18 ans	26,3	16,5	21,4	35,2	26,1	30,7	35,8	28,3	32,1
19 ans	19,9	10,9	15,4	26,8	17,0	22,0	26,9	19,-	23,1
20 ans	15,1	6,6	10,9	19,8	9,8	14,8	20,4	11,1	15,8
21 ans	12,5	6,5	9,5	14,5	4,7	9,6	17,4	7,5	12,6
22 ans	7,3	1,2	4,3	10,7	2,4	6,5	10,9	2,7	6,9
23 ans	5,2	0,9	3,1	7,5	1,3	4,4	8,1	1,7	5,-
24 ans	3,5	0,4	1,9	4,8	0,9	2,9	4,9	0,8	2,9

Sources : 1. *Annuaire statistique de l'enseignement*, année scolaire 1958-1959.

2. *Recensement I.N.S.* 1961.

3. *Annuaire statistique de l'enseignement*, année scolaire 1965-1966.

des garçons avant 18 ans et pour un certain nombre d'entre eux avant 22 ou 25 ans. Quant aux plus âgés, la généralisation de la sécurité sociale fait que le pourcentage des actifs s'est réduit très fortement dès 65 ans, mais nous observons aussi une baisse relativement sensible dans le groupe de 60 à 64 ans. La concentration des âges actifs se marque ainsi de plus en plus.

Du côté féminin, cette concentration s'effectue également, mais à un niveau nettement inférieur. Tandis que les pourcentages se sont réduits chez les moins de 20 ans en fonction de l'accroissement du taux de scolarisation, ils se sont accrus à tous les autres âges depuis 1947, dépassant ceux de 1910 dans les âges de 20 à 45 ans, soit les âges féconds. Après 45 ans, la participation féminine à la vie économique est inférieure à 30 %. On n'observe pas dans notre pays la courbe d'activité bimodale des autres pays industrialisés de l'Atlantique Nord, mettant en relief la reprise de l'activité féminine, après la période de fécondité. Dans notre pays, les taux d'activité féminine diminuent même rapidement ; de 50 à 54 ans 1 femme sur 4 est économiquement active, de 55 à 59 ans 1 sur 5. Passé cet âge, elles entrent pour la plupart dans le troisième âge, les taux d'activité sont inférieurs à 10 %. Ce troisième âge que nous avons vu féminin, nous avons dit son importance. Maintenant, les taux d'activité par âge nous montrent que si la sécurité sociale intervient pour tous, bon nombre de femmes n'ayant jamais été reconnues comme économiquement actives ne peuvent avoir qu'une pension de survie ou une pension de vieillesse. La conjonction de tous les taux d'activité par sexe et par âge nous donne le taux global de 38,2 %, plus faible que celui des années antérieures, reflétant à la fois la montée des jeunes en âge d'école et le vieillissement très marqué de la population.

Quant aux années à venir, si les conditions de mortalité et de fécondité restent semblables et si nous faisons abstraction des migrations, les perspectives établies par l'Institut National de Statistique nous montrent une situation un peu meilleure vers 1980. A ce moment, les groupes de jeunes en âge d'activité seront un peu plus fournis. (En 1961, il y avait 4,1 % de différence entre le groupe âgé de 20 à 34 ans et celui âgé de 50 à 64 ans ; en 1980, il pourrait y avoir 7,5 % d'écart (11). Puisque l'activité a tendance à se concentrer entre 20 et 55 ans, le taux global augmenterait alors. La charge collective répartie par tête d'actifs

(11) Voir tableau I.

diminuerait, par conséquent. Mais les investissements dans le domaine scolaire et dans celui des soins de santé resteront très importants, car le pourcentage des enfants pourrait augmenter, celui des grands vieillards atteindra 5,2 %, plus de 2 fois et demie ce qu'il était un siècle plus tôt.

Le vieillissement de la population aura atteint alors son apogée. La structure de la population, pour autant qu'aucune crise ou catastrophe n'intervienne, se stabilisera à nouveau. Mais cette stabilisation se fera à un autre niveau que celui du XIX^e siècle, il se caractérisera par une importance plus grande des personnes âgées de plus de 50 ans, qui représenteront plus du quart de la population. Le groupe des enfants et des adolescents en constituera le tiers tandis que les groupes de 20 à 49 ans seront en minorité.

Si la répartition par âge de notre population de 1880 à 1930, à cause de son grand développement des groupes d'âge en pleine activité (exemple : les 20-49 ans ont évolué de 38,8 % en 1880 à 46,2 % en 1930), a aidé à l'épanouissement de la grande industrie par l'abondance de sa main-d'œuvre, cette nouvelle répartition aidera-t-elle au développement de l'automatisation qui, tout en gardant tout leur potentiel aux régions de richesses et de travail, permettra à un plus grand nombre de participer à cette « civilisation des loisirs », où chacun trouverait l'épanouissement de son être ?

(novembre 1969).